



D.2016.05.25.5.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 25 MAI 2016

5 – GESTION DU PATRIMOINE

5.8 – DEPOT BUS SITE DE COLOMIERS – LOCAUX SYNDICAUX ET SOUS-TRAITANTS Marché n° Y 2015 12722 M : Lot 2 – Clos-couvert à conclure avec l'entreprise BOURDARIOS : Autorisation de signer le marché

L'an deux mille seize, le vingt cinq mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
DEL BORRELLO Marc		X (M.Grass)	
GRASS Francis	X	X (M.Keller à partir de 11h00)	
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X	X (M.Aujoulat à partir de 10h45)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline		X (M.Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération D.2014.07.09.6.6 du 09 juillet 2014, a approuvé le rapport d'état d'avancement de l'opération du site TISSEO de Colomiers et les modifications de programme concernant l'utilisation des deux parcelles limitrophes acquises par le SMTC pour le projet et l'aménagement particulier de la salle de prise de service, portant l'enveloppe financière prévisionnelle à 31,3 millions d'euros HT.
- Par délibération D.2014.11.05.9.1 du 05 novembre 2014, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du bâtiment destiné aux locaux syndicaux et aux sous-traitants du site Tisséo de Colomiers au Groupement CD2I / TD Archi.
- Par délibération D.2015.09.16.8.2 du 16 septembre 2015, a approuvé les études d'Avant-Projet Définitif du bâtiment destiné aux locaux des syndicats et des sous-traitants du site Tisséo de Colomiers et valider le mode de dévolution de la consultation pour la réalisation des travaux.
- Par délibération D.2015.09.16.8.1 du 16 septembre 2015, a approuvé les études d'Avant-Projet Définitif du bâtiment destiné aux locaux syndicaux et aux sous-traitants du site Tisséo de Colomiers avec un coût prévisionnel des travaux arrêté à 800 000,00 € HT et valider le mode de dévolution de la consultation pour la réalisation des travaux.

Le site du 3^{ème} dépôt de TISSEO de Colomiers (31) est en exploitation depuis le 09 février 2015.

Ces travaux complémentaires, à réaliser sur les deux parcelles limitrophes, acquises par le SMTC en cours d'opération, consistent dans la construction d'un bâtiment en rez de chaussée d'environ 265 m² destiné à recevoir les syndicats et les sous-traitants.

Les travaux sont répartis en 4 lots séparés dont chacun fait l'objet d'un marché.

Le présent marché concerne le lot n° 2 intitulé « Clos-couvert ».

Une première consultation a été lancée en appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles 160 et 161 du code des marchés publics (CMP), par avis d'appel public à la concurrence télétransmis le 08 décembre 2015 aux publications du BOAMP et JOUE et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 29 janvier 2016 à 12h00.

Considérant le dépassement important du montant des offres remises dans le cadre de cet appel d'offres au regard de l'estimation de la maîtrise d'œuvre (+ 18 % pour l'offre la moins-disante), cette consultation a été déclarée sans suite par avis télétransmis le 11 février 2016 aux publications du BOAMP et JOUE et publié sur le site Tisseo.fr.

Une seconde consultation a été lancée selon la procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 146 du code des marchés publics (CMP), par avis d'appel public à la concurrence télétransmis le 15 février 2016 aux publications du BOAMP et JOUE.

La date limite de remise des offres était fixée au 09 mars 2016 à 12h00.

Trois (3) entreprises ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. THOMAS & DANIZAN
2. GBMP
3. BOURDARIOS

Après analyse des premières offres, les 3 concurrents ont été conviés à une séance de négociation dont l'ordre du jour a été fixé préalablement par courrier pour chacun des candidats.

A l'issue de ces séances de négociation, les 3 concurrents avaient la possibilité de modifier leurs offres.

Les 3 concurrents ont remis leurs offres définitives dans le délai imparti et les plis ont été ouverts le 10 mars 2016.

La Commission Ad 'hoc du SMTC a, dans sa séance du 10 mai 2016, donné un avis favorable pour attribuer le marché à l'entreprise BOURDARIOS dont le montant proposé s'élève à 335 000,00 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché Y 2015 12722 M avec l'entreprise BOURDARIOS.

* *
*

Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

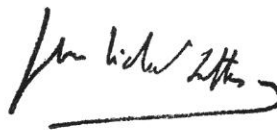
ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise **BOURDARIOS** le marché n° Y 2015 12722 M concernant la réalisation des travaux du lot n° 2 « Clos-couvert » du bâtiment destiné aux locaux des syndicats et des sous- traitants du site Tisséo de Colomiers, pour un montant de **335 000,00 € HT**.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour,
Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Michel LATTES